

I. N. 179.948

21. 98.
121

Mon cher Julian :

Je n'ai pu te venir - à dater d'avant
j'avent'hui - reprendre vos leçons chez moi : je
vous attendrai donc les mercredi, vendredi et
dimanche à 2 heures de l'après-midi, ainsi
qu'il averti été arrêté précédemment.

Mille tendres respects à votre chère

Maman

Leurs mères
21 dec. 1872

Auguste de Saintain



